

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Fin de conflit au Gosier avec signature d'un accord local et de l'accord cadre de méthode le 30 juin 2021

GOSIER, LE 30 JUIN 2021 — Cédric CORNET, maire du Gosier, informe qu'à l'issue d'une rencontre organisée ce jour avec l'UTC-UGTG, les décisions suivantes ont été actées par le maire en vue de mettre fin au conflit actuel :

- Signature de l'accord-cadre de l'UTC-UGTG à la condition *sine qua non* de conclure **en même temps** un accord local spécifique au Gosier assorti d'une réserve portant sur l'absence de dérogation aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur (notamment concernant la journée de carence) ;
- Poursuite des mesures déjà mises en œuvre d'augmentation des quotas horaires pour les agents proches de la retraite (35h 1 an avant le départ effectif) et les agents concernés par le temps non complet (30h minimum, dans le cadre de la réorganisation des services) ;
- Levée par le syndicat de toute entrave aux bâtiments municipaux afin de permettre la reprise effective du travail de l'ensemble du personnel municipal ;
- Définition par la municipalité d'un calendrier de travail pour certains points de la plateforme locale de revendications.

Contact Presse :

- Ingrid SSOSSÉ ISMAIN | 0690 91 84 14 | [issosse@villedugosier.fr](mailto:issosse@villedugosier.fr)
- Nathalie SILVESTRE | 0690 44 51 01 | [nsilvestre@villedugosier.fr](mailto:nsilvestre@villedugosier.fr)

Le Maire se félicite de cette avancée positive et salue la volonté de l'UTC-UGTG de mettre un terme à cette situation pénalisante pour la collectivité comme pour les agents municipaux et pour la population. Pour autant, il condamne les dégradations commises contre les bâtiments publics, la privation de services publics à la population et les actes d'intimidation envers lui, les élus et les administratifs. En effet, la ville du Gosier a toujours laissé la porte ouverte aux négociations depuis le début du conflit et sollicité la signature d'un accord local. Si cette disposition avait été entendue par le syndicat dès le départ, sachant que les principaux points de revendications étaient déjà applicables au sein de la collectivité, le conflit n'aurait pas duré aussi longtemps.

En outre, en accord avec le syndicat, les blocages seront levés ce mercredi 30 juin 2021 et la municipalité procédera aux opérations de nettoyage des bâtiments communaux et de remise en état du cadre de vie des Gosiériens. La reprise du travail en présentiel se fera dès ce jeudi 1er juillet, de manière progressive et fera l'objet d'une note interne. Enfin, un communiqué informera de la reprise de l'accueil du public.

Contact Presse :

- Ingrid SSOSSÉ ISMAIN | 0690 91 84 14 | [issosse@villedugosier.fr](mailto:issosse@villedugosier.fr)
- Nathalie SILVESTRE | 0690 44 51 01 | [nsilvestre@villedugosier.fr](mailto:nsilvestre@villedugosier.fr)